



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Direction de l'éducation
Secrétariat Général/JA

direction.education@mairie-toulouse.fr

Toulouse, le 25 juin 2020

Parents d'élèves élus
des groupes scolaires
Paul Bert
Tibaous
Guilhermy

Mesdames, Messieurs,

La capacité d'accueil des écoles du quartier de Saint Simon est arrivée à saturation. Aussi, pour faire face à la pression démographique, la Mairie de Toulouse a programmé la construction d'une nouvelle école. Elle sera située chemin Canto Laouzetto et dans cette attente sur la même parcelle sera installée une école provisoire qui ouvrira dès la rentrée prochaine, en septembre 2020.

L'installation de cette école provisoire est en cours. Les travaux de terrassement et de réseaux se terminent et la plateforme sera réalisée début juillet. Ainsi, les premiers modules seront installés mi-juillet, conformément au planning initial.

En effet, l'appel d'offre de cette opération ayant été lancé avant la période de confinement, les études ont pu se dérouler sans remettre en cause le planning initial des travaux. L'école sera ainsi prête pour accueillir l'équipe enseignante et le personnel municipal dès la semaine de pré rentrée à compter du 24 août et les élèves, le 1^{er} septembre.

L'accès à l'école se fera depuis le chemin Canto-Laouzeto mais aussi depuis un cheminement qui est en cours de réalisation. Ce cheminement permettra l'accès à l'école aux piétons et aux vélos depuis le chemin de Basso Cambo.

A la rentrée, l'école provisoire ouvrira avec 2 classes en maternelle et 1 classe en élémentaire. En fonction du nombre d'inscriptions qui sera enregistré avant la rentrée, l'ouverture d'une 2^{ème} classe en élémentaire pourra être décidée par l'Éducation Nationale en septembre.

Enfin, je souhaite vous rappeler que ces bâtiments modulaires sont conformes aux normes de sécurité en vigueur et de confort acoustique et thermique. Ils présentent toutes les fonctionnalités d'une école.

Telles sont les informations que je tenais à vous communiquer afin de vous rassurer sur l'ouverture de l'école provisoire dans les délais, ce qui permettra une rentrée dans les meilleures conditions pour vos enfants.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Marion LALANE – de LAUBADÈRE

Adjointe au Maire en charge de l'Éducation

Copie : Directions école et CLAE
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Maire de quartier